

POLITIQUE DE COMMUNICATION

I. Communication entre les professeurs et les parents

La communication entre les parents des élèves et les enseignants se déroulent via les modalités suivantes :

- a) Les adresses **mail professionnelles**, disponibles sur Pronote
- b) L'espace de travail « **Pronote** » pour publier la progression hebdomadaire, les dates des évaluations, les devoirs à faire...
- c) Un **créneau hebdomadaire** est fixé pour les rencontres occasionnelles visant le suivi de la scolarité des élèves en cas de besoin. Pour organiser des réunions, s'adresser au service de vie scolaire via l'adresse électronique suivante vic.scolaire@ecolecharlemagne.com OU contacter le 44.27.16.65

II. Communication entre les parents et l'administration

- A propos des inscriptions, contacter le numéro 55.90.97.97 ou inscription@ecolecharlemagne.com
- Pour le service des finances, contacter 31.32.99.55 / 50.51.86.74 ou finances@ecolecharlemagne.com
- Pour toute remarque de nature pédagogique, écrire un mail au proviseur@ecolecharlemagne.com
- Pour toute réclamation ou plainte officielle, écrire un mail au communication@ecolecharlemagne.com ou proviseur@ecolecharlemagne.com (délai maximal du traitement d'une réclamation : 48 heures)
- Pour prendre un rendez-vous avec le proviseur, contacter communication@ecolecharlemagne.com ou proviseur@ecolecharlemagne.com

III. Communication avec le comité des parents

Art. 8 : Pour contacter le **comité des parents**, écrire au comite.parents@ecolecharlemagne.com